

**LISTE DES DELIBERATIONS EXAMINEES LORS DE
LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 13 février 2025**

LE CONSEIL MUNICIPAL s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Christian CHASSARD, Maire, pour examiner les différents points inscrits à l'ordre du jour.

- Approbation du procès-verbal de la dernière séance du Conseil municipal en date du 12 décembre 2024 (adopté – 11 voix pour)
- Délibération n° 579 : Etat d'assiette, dévolution et destination des coupes de bois de l'année 2025 (adoptée – 11 voix pour)
- Délibération n° 580 : Création d'une forêt pédagogique (adoptée – 11 voix pour)
- Délibération n° 581 : Fusion administrative des écoles maternelle et élémentaire (poste de direction) (adoptée – 11 voix pour)
- Délibération n° 582 : Etude de substitution aux énergies fossiles du SIED 70 : Convention de délégation de maîtrise d'ouvrage au SIED 70 (adoptée – 11 voix pour)
- Délibération n° 583 : Projet d'installation d'une chaufferie automatique au bois et de son réseau de chaleur : Demande de transfert de compétence au bénéfice du SIED 70, pour la phase opérationnelle et l'exploitation (adoptée – 11 voix pour)
- Délibération n° 584 : Autorisation des dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2025 (adoptée – 11 voix pour)
- Délibération n° 585 : Renouvellement du Bureau de l'Association Foncière de Remembrement (adoptée – 11 voix pour)
- Délibération n° 586 : Signature de la convention cadre unique du Centre de Gestion départemental de la Fonction Publique Territoriale de Haute-Saône (rejetée – 9 voix contre et 2 abstentions)

Fait à FONTAINE-LES-LUXEUIL, le 14/02/2025.

Le Maire,
Christian CHASSARD

